



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

En réponse aux besoins ciblés des
professionnels, en exercice, du travail social

Nous vous proposons



Les formules

« Efficience »

De notre centre
d'activité

« Direction »

- » Se former et/ou se faire
accompagner à la rédaction
d'écrits professionnels

Efficienne

**Se former et/ou se faire accompagner
aux écrits professionnels
« Au rapport de situation »**

**Donner de la lisibilité, témoigner, rendre compte, valoriser,
les processus et procédures mobilisés pour accueillir,
accompagner, socialiser, autonomiser,... les usagers de nos
établissements**

Pourquoi ?

Les dispositions législatives et réglementaires actuelles, relatives au fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux ont profondément bouleversé les rapports des professionnels aux personnes accueillies ; un rapport de concertation et de négociation s'est instauré qui positionne l'utilisateur comme acteur, voire auteur, de sa prise en charge.

Cette évolution s'accompagne d'une contrainte nouvelle, celle d'une plus grande transparence des procédures comme des processus d'intervention et plus précisément d'une « traçabilité » de ces mêmes procédures et processus.

L'écrit est le support privilégié de cette visibilité dans l'organisation de la prise en charge. Sa fonction est double : témoigner de modalités d'intervention, en même temps que d'en favoriser l'évolution. En effet, si l'écrit retrace, le processus qui y conduit, c'est-à-dire l'écriture, favorise la remise en questions et l'ajustement des pratiques.

Un objet support

Le « rapport de situation » est un écrit professionnel. Il rend compte de l'évolution d'une situation et à travers elle, d'une action socio-éducative.

L'auteur est directement et subjectivement impliqué à double titre, en ce qu'il a le plus souvent conduit cette action, en ce qu'il doit maintenant lui donner sens et perspectives et « façonner » un point de vue sur la base d'informations certes, mais aussi d'interprétations et donc d'argumentations.

Une décision est assortie à ce rapport qui engage l'avenir de la personne bénéficiaire de l'intervention.

Modalités proposées

La formation

6 journées organisées en 3 fois 2 jours, sur notre site :
20 boulevard des Salyens 13008 Marseille.

Planifiées le : 3, 4, 28 février 2011- le 1^{er}, 29 et 30 mars 2011

Pour :

- Comprendre les enjeux de la communication écrite professionnelle ;
- S'approprier des techniques d'écriture afin d'améliorer la lisibilité des textes professionnels ;
- Appréhender et utiliser la méthodologie du rapport de situation.

A l'appui :

- D'une alternance de travaux collectifs et de travaux individuels ;
- Des « jeux d'écriture », visant à délier la mise en mots, qui s'effectuent en deux temps : un temps d'écriture et un temps de lecture des textes ;
- De travaux d'écriture et réécritures de rapports de situations.

Coût

720 € par personne

L'accompagnement « Le suivi d'écrits »

1 journée de formation de 6 h planifiée le 22 mars 2011
complétée par un **suivi individualisé** autour d'un écrit
d'1 heure 30 à planifier avec le bénéficiaire

Pour :

- fonder un socle commun de références autour du « Rapport de situation » au cours de la journée de formation
- Proposer au professionnel un regard extérieur et critique sur sa production écrite

Coût

150€ par personne

Contacts

Pour en savoir plus : Sandra GUITTON-PHILIPPE 04 90 ...
Pour une inscription : Mireille MODOLA 04 90